

Service Universel et Accessibilité Large bande en Guinée

(SG3RG-AFR)

Préparé par: **Mamadou Pathé BARRY**, Conseiller Télécoms/TIC

Ministère des Postes, Télécommunications et NTI

BP: 2586- CONAKRY/GUINEE

Tel: 224 628 59 31 34 Email: mbarry_koolo@yahoo.fr

Service Universel et accessibilité Large bande

-cas de la Guinée-

Table des matières

- 1- Politique et stratégies nationales des TIC
- 2- Evolutions structurelles et réglementaires du secteur
- 3- Le Service Universel
- 4- Infrastructures large bande et impacts sur la connectivité
 - 4-1- Aperçu sur les impacts
 - 4-2- Aperçu sur les projets structurants
 - 4-3- Insuffisances et Contraintes de développement du secteur
- 5- Questions clé

Service Universel et accessibilité Large bande

-cas de la Guinée-

- **1- Politique et stratégies nationales des TIC**
- Le secteur des TIC offre d'énormes potentialités à la fois, en tant que secteur pouvant contribuer à la croissance économique et en tant que levier pour le développement et la compétitivité dans les autres secteurs.
- Pour concrétiser cette vision, le Gouvernement a adopté en 2010 son Document de Politique et Stratégie Nationales de Développement des Technologies de l'Information et de la Communications (DPSNTIC) bâti autour de sept (7) axes stratégiques.
- L'Axe-3 de cette stratégie annonce l'avènement d'un câble sous-marin à Conakry et la construction d'un backbone national pour le transport des données, de la voix et de la vidéo.

Service Universel et accessibilité Large bande *-cas de la Guinée-*

- **2- Evolutions structurelles, juridiques et réglementaires du secteur**
- Durant ces dix dernières années, les principaux changements qui ont influencé le développement des télécommunications/TIC en République de Guinée sont entre autres :
- Loi 018/2005, mettant fin au monopole sur le fixe ;
- Arrivée de nouveaux Entrants Areeba (2005), Intercel (2006), Cellcom (2006), Orange (2007) ;
- Création et mise en place d'une Autorité de Régulation des Postes et Télécommunications (ARPT) ;
- Adoption par le Gouvernement du Document de Politique et Stratégies Nationales de Développement des TIC en Guinée ;

Service Universel et accessibilité Large bande *-cas de la Guinée-*

- **2- Evolutions structurelles, juridiques et réglementaires (suite)**
- Formalisation et adoption du Programme WARCIP-Guinée/Banque Mondiale ;
- L'atterrissement et mise en service du câble sous-marin ACE ;
- Mise en exploitation des capacités du câble sous-marin ACE par les Opérateurs et FAI ;
- Modernisation des équipements des opérateurs mobiles et FAI en passant de la 2^{ème} à la 3^{ème} génération à la fin des années 2000, et de la 3^{ème} à la 4^{ème} génération au début des années 2010 ;
- Avènement de radios et Télévisions Privées ;
- Des autorisations accordées à plus de 10 Fournisseurs de services Internet(FAI)

Service Universel et accessibilité Large bande *-cas de la Guinée-*

- **2- Evolutions structurelles, juridiques et réglementaires (suite)**
- La faillite de Sotelgui, l'Opérateur historique, et l'arrêt de son réseau en Septembre 2012, alors qu'il servait entre autres, de supports d'interconnexion et de transmission pour des opérateurs de la place ;
- Changement du Plan national de numérotation ;
- Création et mise en place de la Guinéenne de Large Bande (GUILAB) en partenariat PPP pour le gestion des capacités de ACE
- Lancement le 22 Décembre 2014, des travaux du Projet de Backbone national à fibre optique, long de 4000 Km ;
- Création d'une Société de Gestion du Backbone National (déc.2014).

Service Universel et accessibilité Large bande *-cas de la Guinée-*

- **3- Le Service Universel**
- Le Service Universel est un moyen efficace de désenclavement des zones rurales.
- Le développement des accès et des services dans les zones rurales non desservies et auprès des populations défavorisées constitue une préoccupation de grande portée et dont la concrétisation permettra de réduire de façon substantielle le Fossé numérique.
- La formulation d'une politique et stratégie de service universel et de solidarité numérique (FSU-SN) n'est pas encore effective en Guinée.

Service Universel et accessibilité Large bande

-cas de la Guinée-

- **3- Le Service Universel (suite)**
- Conformément à la Loi, les orientations et les priorités en matière de service universel sont déterminées dans le cadre de programmes spécifiques approuvés par le Comité de Gestion du Service universel (CGSU) pour une période de 5 ans, dans le respect des objectifs généraux définis par la Loi.
- Les programmes de services universels sont proposés par l'ARPT et approuvés par le CGSU.

Service Universel et accessibilité Large bande

-cas de la Guinée-

- **3- Le Service Universel (suite)**
- A défaut de textes d'application, depuis la mise en place en 2008 de l'Autorité de Régulation des Postes et Télécommunications (ARPT) elle a continué à collecter auprès des Opérateurs GSM des fonds destinés au Service Universel;
- En application des Articles 45 et 46 de la Loi 018 portant Réglementation générale des Télécommunications, c'est le Décret D/2014/252/PRG/SGG du 12 décembre 2014, qui définit enfin les modalités de mise en œuvre de l'accès universel des communications électroniques en République de Guinée.

Service Universel et accessibilité Large bande

-cas de la Guinée-

- **3- Le Service Universel (suite)**
- C'est seulement à la fin de l'année 2014 qu'en application des Articles 45 et 46 de la Loi 018 portant Réglementation générale des Télécommunications, le Décret D/2014/252/PRG/SGG du 12 décembre 2014 a été signé. Ce Décret prévoit la mise en place :
- D'un Comité de Coordination et d'Orientation (Ministère en charge des Télécommunications/TIC, Ministère en Charge de l'Economie et des Finances, Ministère en charge du Plan)
- un Secrétariat exécutif assuré par l'Autorité de Régulation des Postes et Télécommunications (ARPT).

Service Universel et accessibilité Large bande *-cas de la Guinée-*

- **4- Infrastructures large bande et impacts sur la connectivité**
- Le développement du secteur des technologies de l'information et de la Communication (TICs) en Guinée et son impact sur l'ensemble de l'économie guinéenne, ne peut se faire sans un cadre légal et réglementaire adéquat.
- Pour atteindre cet objectif, suite à la transposition des Actes CEDEAO dans la législation nationale, il a été préparé le Projet d'une Nouvelle Loi réglementant les Télécommunications/TIC. Ce projet a été introduit à l'Assemblée nationale depuis Avril 2014 et attend sa ratification.

Service Universel et accessibilité Large bande *-cas de la Guinée-*

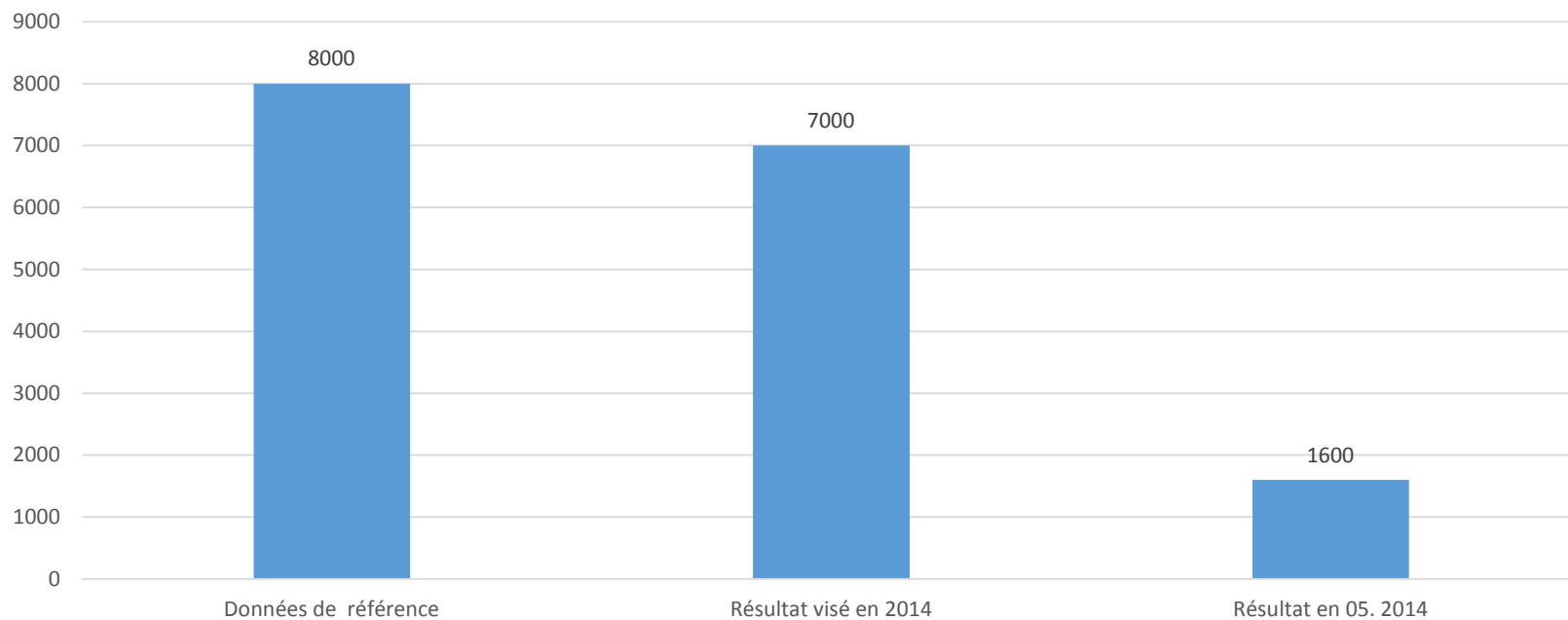
- **4. Infrastructures large bande et impacts sur la connectivité (suite)**
- Dans le cadre de l'amélioration et renforcement de l'offre des services de transport et d'accès, la Guinée a souscrit en Juin 2010 à l'engagement pour l'atterrissement du Câble sous-marin ACE à Conakry.
- A la faveur de l'avènement des Nouvelles Autorités, avec l'assistance de la Banque mondiale, l'atterrissement du câble ACE a eu lieu à Kipé (Conakry) en janvier 2011 et sa mise en service a été effective courant 1^{er} trimestre 2013.
- L'inauguration de la station terminale, la Guinéenne de Large Bande (GUILAB), a été effective le 2 juin 2014. La GUILAB est une société de droit Guinéen constituée sur la base d'un Partenariat Public-Privé (PPP) :Etat, Opérateurs GSM et FAI.

Service Universel et accessibilité Large bande *-cas de la Guinée-*

- **4-1 Aperçu sur les impacts du câble sous marin ACE**
- L'enquête effectuée par la Banque Mondiale auprès des bénéficiaires montre une baisse de plus de 50% des prix d'accès à la connectivité Haut débit, traduisant ainsi l'amélioration significative de la qualité des services TIC depuis l'arrivée du Câble sous-marin ACE.
- Il en résulte des retombées positives sur la profitabilité des petites et moyennes entreprises et sur l'efficacité du secteur privé en général ;

Service Universel et accessibilité Large bande *-cas de la Guinée-*

Prix gros mensuel liaison E1 (\$ US/mois/2Mbs)



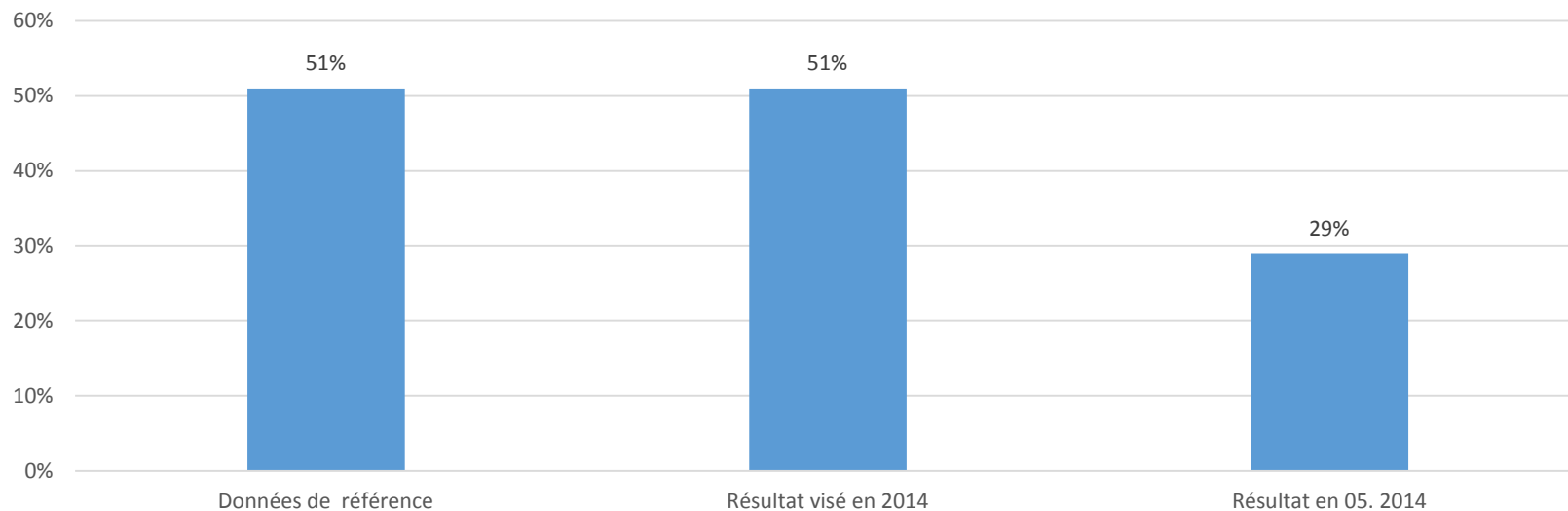
Service Universel et accessibilité Large bande *-cas de la Guinée-*

4-1 Aperçu sur les impacts du câble sous marin ACE (suite)

- Selon une enquête de la Banque mondiale, l'introduction de la 3G+ sur le marché guinéen par les opérateurs mobiles et les fournisseurs d'accès internet via les technologies WIFI, WIMAX et EDGE, a boosté le nombre d'abonnés actifs à l'internet et a entraîné une prolifération des cybercafés dans le pays.

Service Universel et accessibilité Large bande *-cas de la Guinée-*

Bénéficiaires directs du projet : nombre,
%femmes



Service Universel et accessibilité Large bande *-cas de la Guinée-*

4-1 Aperçu sur les impacts du câble sous marin ACE (suite)

- Par ailleurs, selon le Rapport annuel-2013 de l’Autorité de Régulation des Postes et Télécommunications (ARPT), fin septembre 2013 – soit 6 mois seulement après le début de la mise en service du câble sous-marin ACE – le nombre d’utilisateurs internet a atteint 544.729 contre 124.235 utilisateurs en fin septembre 2012, soit une croissance annuelle de 337,76%.

Service Universel et accessibilité Large bande

-cas de la Guinée-

Nombre d'utilisateurs internet pour 100 habitants



Service Universel et accessibilité Large bande *-cas de la Guinée-*

- **4-1. Aperçu sur les impacts du câble sous marin ACE (suite)**
- En terme de connectivité régionale, avec l'arrivée d'ACE, la plupart des opérateurs mobiles et des FAI ont basculé leur trafic de communication international vers le câble sous-marin. Par la suite, une amélioration significative du débit Internet s'est fait ressentir au niveau des utilisateurs guinéens. Toute fois, les capacités du câble restent largement sous-utilisées.

Service Universel et accessibilité Large bande

-cas de la Guinée-

- **4-2. Aperçu sur les projets structurants**

Les projets clés à venir sont notamment :

- **Le Backbone national à fibre optique**, long de 4 000 Km, qui permettra la desserte de 76 localités (principales villes et autres centres administratifs du pays), avec prolongement vers les six(6) pays voisins. Le lancement des travaux a eu lieu le 22 décembre 2014; délai de réalisation: 2 ans.
- **Le réseau métropolitain de Conakry (dorsale à fibre optique)**, est un réseau d'interconnexion de toute l'administration (services publics et parapublics, toutes les institutions de l'Etat), réalisé sur une infrastructure à fibre optique en deux boucles qui couvrent la Capitale Conakry et ses banlieues. Ce réseau a bénéficié d'un financement BND, en vue de sa finalisation et mise en service courant 2015.

Service Universel et accessibilité Large bande *-cas de la Guinée-*

4-2. Aperçu sur les projets structurants (suite)

- **L'informatisation de l'Etat** : Dans le cadre de la réforme et de la modernisation de l'administration publique, le Gouvernement Guinéen a entrepris un programme d'informatisation des différentes structures de l'Etat (Ministères, Gouvernorats, Préfectures, Communes Urbaines, Administrations déconcentrées, etc.).
- **La relance de l'Opérateur historique (Sotelgui)** : La Sotelgui a cessé ses activités en août 2012. Néanmoins, elle dispose d'un atout certain en ce qui concerne ses installations techniques (pylônes, abris, support de transmission hertziens, bâtiments) qui couvrent l'ensemble du territoire national. La Sotelgui demeure aujourd'hui la seule entité de télécommunications en Guinée sur laquelle pourraient s'adosser tous les autres opérateurs du secteur pour une mutualisation des infrastructures.

Service Universel et accessibilité Large bande

-cas de la Guinée-

• 4-3. Insuffisances et Contraintes

Le secteur des Technologies de l'Information et de la Communication en Guinée évolue dans un environnement qui présente des insuffisances dont notamment :

- l'incapacité de l'Opérateur historique, la Stelgui, à constituer une locomotive pour le développement du secteur ;
- la très faible offre de réseau filaire ;
- l'absence d'une épine dorsale nationale large bande ;
- la faible capacité des ressources humaines ;
- la quasi-inexistence d'applications, de contenus et de services adaptés aux besoins locaux.

Service Universel et accessibilité Large bande *-cas de la Guinée-*

- **4-3. Insuffisances et Contraintes (suite)**

Le secteur fait également face à des contraintes dont:

- le taux élevé de l'analphabétisme de la population ;
- l'insuffisance et à l'instabilité de l'énergie ;
- la faible densité de la population en zone rurale et la pauvreté de cette population;
- la faible capacité du secteur privé local.

Service Universel et accessibilité Large bande

-cas de la Guinée-

- **5- Questions Clé**

5-1. Nécessité d'une **Prospective sur l'environnement des télécommunications/TIC**, à court et moyen terme portant sur un état des lieux et une définition des besoins réels du secteur des Télécommunications/TIC. Les résultats d'une telle prospective serviront de leviers pour un développement durable de l'économie de nos pays, en alimentant de façon plus dynamique l'accélérateur de lutte contre la pauvreté;

5-2. Nécessité appui et d'un encadrement de nos pays pour la préparation et la validation d'un **Document de Politique Sectorielle** en adéquation avec les données et résultats de la prospective. Une telle politique Sectorielle offrira des opportunités à nos pays pour une actualisation des Stratégies de développement des TIC et leur Opérationnalisation efficiente à moindre coûts et avec des impacts plus élevés.

MERCI DE VOTRE AIMABLE ATTENTION

Mamadou Pathé BARRY, Conseiller chargé des Télécommunications/TIC

Ministère des Postes, Télécommunications et NTI

BP: 2586 CONAKRY/GUINEE

Tel: 224 628 59 31 34 Email: mbarry_koolo@yahoo.fr